

- Mein P., Méon H., Romaggi J.P. & Samuel E., 1983. La vie en Ardèche au Miocène supérieur d'après les documents trouvés dans la carrière de la montagne d'Andance. *Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, suppl. 21 : 37-44.
- Schlumberger O. & Proteau J.-P., 2001. Le Silure glane *Silurus glanis* Linné, 1758. In : *Atlas des poissons d'eau douce de France* (Keith P. & Allardi J. Éd.). Patrimoines naturels, MNHN, Paris, n°47 : 220-221.

Le Poisson-chat : *Ameiurus melas* (Rafinesque, 1820)

Le Poisson-chat est originaire de l'Amérique du Nord.

Il a été introduit en France en 1871 et se serait rapidement évadé des bassins du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris pour gagner la Seine toute proche en empruntant le réseau des égouts (Vivier, 1951). Ce n'est cependant qu'au début du 20^{ème} siècle qu'il aurait accru son aire de répartition de façon significative. Vers 1907, Chapellier, alors directeur de la Station Centrale des Vertébrés du Service de la Recherche Agronomique, l'introduisit dans des étangs du Loiret d'où il s'évada pour gagner le bassin de la Loire. Les revues scientifiques de l'époque vantaient la délicatesse de sa chair et, en 1905, Lavauden recommandait de l'introduire dans les secteurs hydrographiques les plus pollués afin de satisfaire les pêcheurs à la ligne (Lavollée, 1906). Nombres de sociétés de pêche l'introduisirent alors, et le Poisson-chat colonisa ainsi l'ensemble du réseau hydrographique de la France continentale (Boët, 2001). Il a été introduit en Corse après 1970 en dehors de tout programme organisé et constitue des populations pérennes dans plusieurs plans d'eau artificiels de la plaine orientale de l'île d'où il a été introduit par la suite dans plusieurs rivières dont le Golo (Roché & Mattei, 1997).

Il est possible qu'une autre espèce, *A. nebulosus* (Lesueur, 1819), longtemps confondue avec *A. melas*, ait été introduite de conserve avec la première, mais n'ait pas subsisté. Cette hypothèse n'est cependant pas été validée à l'heure actuelle.

Le Poisson-chat est largement répandu en France, mais ses populations semblent récemment regresser en raison de la pollution des eaux, mais aussi de la probable émergence de maladies (Boët, 1981). En effet, en 1992, un iridovirus classé dans le genre *Ranavirus*, le même probablement que celui isolé sur le Silure glane en Allemagne (Ahne *et al.*, 1991), a été isolé sur le Poisson-chat en France (Pozet *et al.*, 1992). Des indices laissent penser qu'il aurait pour origine un virus d'amphibien (Hedrick *et al.*, 1992). Par ailleurs, il existe une forte présomption pour qu'aient été introduits avec le Poisson-chat certains de ses monogènes branchiaux d'origine nord-américaine (Lambert, 1977).

Classée « espèce susceptible d'engendrer des déséquilibres biologiques », son impact sur le fonctionnement de ses écosystèmes d'accueil n'a jamais vraiment été démontré et n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques. Dans les années 1980-90, il a fait l'objet de nombreuses pêches de destruction.

Philippe Keith & Michel Dorson

- Ahne W., Schlotfeldt H.J. & Ogawa M., 1991. Iridovirus infection of adult sheatfish (*Silurus glanis*). *J. Vet. Med.*, 37 : 187-190.
- Boët P., 1981. *Éléments d'écologie du poisson-chat, Ictalurus melas (Rafinesque, 1820), du lac de Créteil. Structure et dynamique de la population exploitation des ressources alimentaires et production*. Thèse 3^{ème} cycle, Université de Paris VI : 123 pp.

- Boët P., 2001. Le Poisson-chat *Ameiurus melas* (Rafinesque, 1820). In : *Atlas des poissons d'eau douce de France* (Keith P. & Allardi J. Édité.). Patrimoines naturels, MNHN, Paris, n°47 : 222-223.
- Hedrick R.P., McDowell T.S., Ahne W., Torhy C. & De Kinkelin P., 1992. Properties of three iridovirus-like agents associated with systemic infections of fish. *Disease of Aquatic Organisms*, 13 : 203-209.
- Lambert A., 1977. Les monogènes monopisthocotyles parasites des poissons d'eau douce de la France méditerranéenne. *Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle*. 3^{ème} série, 429 Zool., 299 : 177-214.
- Lavauden L., 1905. Recherche sur la biologie, l'élevage et l'acclimatation dans les eaux françaises du poisson-chat. Grenoble : 44 pp.
- Lavollée G., 1906. Contribution à l'étude du poisson-chat, son acclimatation dans le réservoir de St Fargeau (Yonne). *Bulletin de la Société Centrale d'Aquiculture et de Pêche*, 18 : 289-293.
- Pozet F., Morand M., Moussa A., Torhy C. & De Kinkelin P., 1992. Isolation and preliminary characterization of a pathogenic icosahedral deoxyribovirus from the catfish *Ictalurus melas*. *Disease of Aquatic Organisms*, 14 : 35-42.
- Roché B. & Mattei J., 1997. Les espèces animales introduites dans les eaux douces de Corse. *Bulletin Français de Pêche et de Pisciculture*, 344/345 : 233-241.
- Vivier P., 1951. Poissons et crustacés d'eau douce acclimatés en France, en eau libre, depuis le début du siècle. *Revue d'Ecologie (Terre & Vie)*, 98 : 57-82.

Le Brochet : *Esox lucius* Linné, 1758

L'*Esox* le plus ancien connu, *E. primaevius*, a été décrit de gisements du Stampien moyen (Oligocène) de France (Gaudant, 1978). Quatre autres espèces fossiles du genre sont connues de couches datant de l'Oligocène et du Miocène d'Europe centrale.

Des assemblages du Paléolithique supérieur des bassins de l'Adour (Aurignacien et Périgordien des sites de Brassempouy) et de la Garonne (Magdalénien, des sites de Bourdeilles et de Lisle), ont produit des restes osseux de brochet (Cleyet-Merle, 1990 ; Keith, 1998).

L'actuelle aire de répartition du Brochet couvre l'ensemble des zones tempérées et froides de l'hémisphère nord. En Eurasie, sa limite sud chemine de l'Anadyr aux contreforts des Pyrénées en passant par le lac Baïkal, la mer d'Aral, la mer d'Azov, la rive sud de la mer Caspienne, la mer Noire, puis l'Italie du Nord et l'Autriche. Sa limite nord va de Mourmansk à la Suède en passant par la Kolyma et le golfe de Finlande. À l'ouest, elle englobe le Royaume-Uni et l'Irlande. Le Brochet est absent de Norvège et du nord de l'Écosse. Il a été introduit en Italie, en Espagne, au Portugal et au Maroc (Le Louarn & Feunteun, 2001).

Le Brochet a été introduit en Corse après 1970 en dehors de tout programme organisé et y constituerait des populations pérennes dans plusieurs plans d'eau artificiels de la plaine orientale de l'île (Roché, 2001).

L'impact des populations introduites de cette espèce sur le fonctionnement de ses écosystèmes d'accueil corses n'est pas documenté à ce jour. Hôte d'un virus spécifique (De Kinkelin *et al.*, 1973), le Brochet est sensible à de nombreux autres virus, en particulier ceux des Salmonidés, et peut les propager (Meier & Vestergard Jorgensen, 1980 ; Dorson *et al.*, 1987).